



GARANTIE DES REVENUS LOCATIFS - GRL BAILLEURS ISOLÉS

PROPOSITION D'ADHÉSION

ASSUREUR CONSEIL

L'Assurance Financière
2 à 6 av Henri Barbusse
93000 Bobigny
Tel : 01 48 91 95 85

Code DAS : 9034550

Cadre réservé à la Société : Contrat n°
Date d'effet : / /
Echéance : /

SOUSCRIPTEUR / ASSURÉ

Nom : Tél :
Adresse Rue :
Lieu-dit :
Code postal : Commune :

Attention, avant de souscrire il vous appartient de vérifier :

- que le locataire est détenteur d'un PASS-GRL délivré depuis moins de 3 mois par un organisme habilité,
- que le montant du loyer du bien ne dépasse pas le loyer maximum autorisé par le PASS GRL,
- que le montant du loyer mensuel (charges et taxes comprises) du bien n'excède pas la moitié des revenus mensuels du locataire,
- que le locataire - s'il est déjà dans les lieux - est détenteur d'un PASS-GRL délivré depuis moins de 3 mois par un organisme habilité et est à jour du paiement de ses loyers et charges et n'a connu aucun incident de paiement dans les 6 mois précédant la souscription.

LOCATAIRE

PASS GRL : N°
Date de délivrance : / /
Montant du loyer maximum autorisé : €
Nom : Prénom :
Autre personne vivant au domicile :
 Colocataire Conjoint Concubin Pacsé
Nom : Prénom :
Revenus mensuels : €

BIEN EN LOCATION

Adresse du bien : N° : Rue : Bât : Etage :
N° appartement : Code postal : Ville :
Date du bail : / /
Montant du loyer mensuel (charges et taxes incluses) : €
Prise d'effet du contrat d'assurance souhaitée si différente date d'effet du bail : / /

COTISATION ANNUELLE TTC

Montant des loyers et charges annuels : € x 2,5 % = €
La cotisation annuelle TTC est payable d'avance : par chèque par prélèvement automatique bancaire
(joindre un RIB et une autorisation de prélèvement dûment complétée et signée)

Les réponses faites sont soumises en cas de réticence, de fausse déclaration intentionnelle, d'omission ou de déclaration inexacte, aux sanctions prévues par les Articles L. 113-8 et L. 113-9 du Code des Assurances.

Le soussigné :

- certifie que les réponses faites par lui sont à sa connaissance exactes,
- certifie n'avoir connaissance d'aucun fait passé pour lequel il peut adresser ou recevoir une réclamation et s'interdit de solliciter la garantie pour de tels faits,
- reconnaît avoir reçu les statuts de DAS Assurances Mutuelles et Conditions Générales n° 68 et en avoir pris connaissance,
- propose à DAS de contracter une assurance conformément aux Conditions Générales n° 68 et à la présente proposition d'adhésion rédigées en français et soumises au Code des assurances français, ou s'il s'agit d'un avenant, d'apporter à son contrat les modifications prévues ci-dessus.

MÉDIATION : en cas de difficulté dans l'application du contrat, l'assuré consulte son assureur conseil, puis le Service Qualité de DAS pour trouver une solution. En l'absence d'accord, il est possible de demander l'avis du médiateur dont les coordonnées sont fournies par le Service Qualité.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ : Les données personnelles que vous nous avez communiquées sont nécessaires pour le traitement informatique lié à la gestion de votre adhésion et peuvent également être utilisées, sauf opposition de votre part, à des fins commerciales. Elles pourront être utilisées par nos mandataires, nos réassureurs, nos partenaires et organismes professionnels. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offre commerciale vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-dessous ou ultérieurement auprès du Service Qualité de DAS.

Vous disposez d'un droit d'opposition, de communication, de rectification et de suppression auprès du Service Qualité de DAS, 34 place de la République, 72045 Le Mans cedex 2.

Je ne souhaite pas recevoir d'offre commerciale

Fait en trois exemplaires,
à le

Le souscripteur,
Signature